



## RAPPORT D'ACTIVITE 2020

ESPERANCE  
CENTRE PARENTAL

POLE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

### I. EDITORIAL :

Le CENTRE PARENTAL ARSEA ESPERANCE est un établissement de type « Maison Maternelle » qui avait vocation à accueillir des femmes enceintes ou accompagnées d'au moins un enfant de moins de 3 ans, orientées par le Service de Protection de l'Enfance du Bas-Rhin (SPE) ou du Haut Rhin (ASE, concerne seulement un appartement). Depuis plusieurs années, le CENTRE PARENTAL n'accueille plus uniquement des mères isolées mais également des couples et/ou des pères avec enfant(s).

L'objectif de l'accueil reste le soutien à la parentalité pour des familles autonomes dont les relations intra familiales sont dégradées ou ayant besoin de soutien dans la gestion du quotidien avec leurs enfants.

2 types d'accueil sont possibles :

- **L'accueil judiciaire** : ce type d'accueil concerne les enfants confiés au Service de Protection de l'Enfance par un jugement ordonné par le Juge des enfants. Le ou les parent(s) bénéficie(nt) d'un large droit de visite et d'hébergement auprès de son ou ses enfant(s). La durée moyenne est d'une année.
- **L'accueil contractualisé** : ce type de prise en charge permet au parent de solliciter une contractualisation avec le Service de Protection de l'Enfance. Un contrat est signé entre les deux parties. La famille est libre de quitter la structure à tout moment et de mettre un terme au contrat. La prise en charge est de 6 mois renouvelable jusqu'aux 3 ans du dernier enfant.

## II. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES

### 2.1 Chiffres clés concernant les bénéficiaires accueillis dans l'année

#### 2.1.1. Personnes accueillies en 2020

Personnes accueillies	2019	2020
Adultes	8	9
Dont femmes enceintes	0	0
Parents mineurs	3	6
Dont femmes enceintes	1	2
Enfants	15	16

#### 2.1.2. Motif principal de l'accueil

- Alternative au placement : 6
- Placement judiciaire : 7
- Accueil nouveau-né : 2
- Mise à l'abri : 1
- Autres : 2

#### 2.1.3 Age des parents et enfants

Parents	13-17 ans	18-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46 ans et +
Nb personnes	6	5	2	2	/
Enfants	0-3 ans	4-6 ans	7-12 ans	13-17 ans	
Nb personnes	11	2	1	2	

#### 2.1.4 Composition familiale

Typologie / Année	2020	2019
Mère isolée	5	8
Père isolé	2	1
Couples avec enfant(s)	4	1
Nb personnes avec enfants	31	26

## 2.1.5 Ressources des ménages

Parents	PF + salaire	Salaire	PF	PF + PE	AUCUNE
A l'entrée	/	/	9	1	1
Evolution en cours de séjour 2020	3	3	14	1	1

## 2.2 Evolution des mesures réalisées sur les 6 dernières années

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Nb de journées réalisées</b>	6904	6030	5493	6011	6807	6635
<b>Capacité d'accueil (nb de lits) au 1er janvier</b>	8	8	8	8	8	8
<b>Taux d'occupation</b>	237,26%	205,9%	187,60%	205,30%	233,1%	227,2%
<b>Durée moyenne de séjour des sortants en mois</b>	8	18	10	12	11	17
<b>Nb de familles accompagnées</b>	7	7	7	12	10	11
<b>Nb d'enfants</b>	22	21	21	31	15	16
<b>Dont – de 3 ans</b>	10	7	7	17	8	11

### **Observations :**

Nous pouvons observer une nette augmentation du nombre de parents mineurs depuis que nous avons obtenu l'agrément pour les accueillir et les accompagner en 2019.

## 2.1 Mouvements de l'année : nombre d'entrées / nombre de sorties

Mouvements	Familles	Dont adultes	Dont parents mineurs	Dont enfants
Entrées	3	1	2	3
Sorties	8	6	4	13

### III. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

#### 3.1 Vie de l'établissement

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et la nécessaire adaptation des pratiques professionnelles de l'équipe face à des contraintes jusqu'alors jamais rencontrées dans l'accompagnement.

Lors du premier confinement, la présence de l'équipe éducative sur site a été adaptée aux directives liées à la situation sanitaire. Au niveau de l'équipe du centre parental, seules la cheffe de service et une éducatrice ont pu travailler entre le 17 mars et le 11 mai, lors du premier confinement.

Le centre parental est situé à proximité immédiate du CHRS collectif Espérance. Lors des premières semaines du confinement, un seul travailleur social était présent sur le site, présence mutualisée pour les deux services. La continuité d'une présence éducative de 6h à 18h en semaine a pu être assurée tout au long de cette période. Le service de veille sociale les soirs et les week-end a pu lui aussi être assuré. Les visites à domicile et les rendez-vous au bureau étant suspendus dans un premier temps, des entretiens téléphoniques se sont mis en place avec les familles accompagnées, plusieurs fois par semaine, afin de maintenir un lien le plus régulier possible, d'assurer la continuité de l'accompagnement proposé par le service et de poursuivre au mieux les différentes démarches qui étaient en cours. Les familles accueillies au centre parental se sont réellement adaptées à ces nouvelles contraintes en terme d'accompagnement, malgré un contexte difficile pour chacun, couplé avec la fermeture de la crèche pour les plus jeunes et celle des écoles pour les plus grands. Au fil des semaines, tout en respectant les gestes barrières et les préconisations, des visites à domicile ont pu se remettre en place.

Des temps de soutien scolaire ont aussi pu être proposés, ainsi que la distribution de petites activités ludiques pour les plus jeunes.

La micro-crèche Espérance, qui accueillait plusieurs enfants du service, a été fermée sur cette période du premier confinement. Dès que cela a été possible, un soutien de l'équipe de la micro-crèche a pu se mettre en place avec la venue d'une éducatrice de jeune enfant et d'une auxiliaire de puériculture, à tour de rôle, au centre parental. Leur présence, chaque après midi en semaine, a permis de proposer un temps de garde individuel des enfants pour les familles qui ont pu en exprimer le besoin, dans les locaux du centre parental. Ces temps ont permis aux familles d'avoir un relais dans la prise en charge des enfants. Ces relais ponctuels permis de maintenir un équilibre familial d'autant plus fragilisé par le contexte lié à l'épidémie.

Le 11 mai, suite à l'annonce du déconfinement, l'équipe éducative du centre parental a pu de nouveau être présente au complet. Au vu du contexte, les ateliers collectifs sont restés suspendus. Les accompagnements individuels se sont remis en place dans le cadre de visites à domicile, de rendez-vous au

bureau, d'accompagnements à l'extérieur ou d'activité, toujours proposés de manière individuelle aux familles. Des sorties collectives en petit groupe ont aussi pu se mettre en place à l'extérieur dans le respect des gestes barrières, notamment pendant l'été. Certaines démarches qui étaient « en suspend » du fait du confinement ont pu être relancées (recherche de logement, d'emploi notamment).

Le second confinement, intervenu en octobre, a été vécu différemment par les familles, du fait principalement du maintien de l'ouverture des écoles et de la micro-crèche.

Cette année 2020, très particulière du fait de ce contexte sanitaire inédit, a nécessité une réelle adaptation des pratiques professionnelles de l'équipe du centre parental et a vu se mettre à l'œuvre une importante solidarité inter-services afin de maintenir au mieux le lien avec les familles accueillies et de poursuivre le soutien proposé par la structure.

En fin d'année 2020, le Centre Parental dispose de 6 logements pour le Service de Protection du Bas-Rhin et 1 logement pour l'Aide Sociale à l'Enfance du Haut-Rhin (6 en structure semi-collective, 1 en diffus). En fonction des situations familiales et de la possibilité pour une famille de pouvoir travailler un passage en logement diffus, un deuxième appartement pourra être loué.

### **3.2 Partenariat**

Le travail en partenariat est indispensable dans le cadre de l'accompagnement proposé au centre parental. Au vu du contexte épidémique, les échanges avec les différents partenaires se sont faits principalement à distance, les plus souvent par téléphone ou messagerie, ponctuellement par visio-conférence.

Dans le cadre de la protection de l'enfance, le Service de Protection de l'Enfance reste un interlocuteur privilégié pour échanger autour des situations des familles accueillies au Centre Parental. En effet, il représente le chef de file en matière de politiques concernant la Protection des Mineurs dans le Département.

Par ailleurs, l'équipe du Centre Parental travaille en lien avec une multitude de partenaires venant de secteurs différents, tels que :

**L'enfance et la parentalité** : le SPE (Bas Rhin), l'ASE (Haut Rhin), les travailleurs sociaux effectuant des mesures d'AED, d'AEMO, de Mesures Judiciaires d'Investigation Éducative, la Protection Maternelle et Infantile, la Micro-Crèche Sociale, les écoles, l'AGF, ...

**L'accès aux droits** : les travailleurs sociaux de l'UTAMS, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mairie, le Centre Communal d'Action Sociale, ...

**L'insertion socio-professionnelle** : le Pôle Emploi, la Mission Locale, les structures d'insertion par l'emploi (Tremplins, la SAVA, Etikette)

**Le logement et l'hébergement** : les bailleurs sociaux, les structures d'hébergement (CHRS), les services assurant l'accompagnement dans le cadre du FSL et/ou des logements d'insertion, le SIAO

**La santé** : la PMI, Les médecins traitants, le Centre Médico-Psychologique, le Centre pour l'Enfant et sa Famille, le CAMSP, l'UDOPE, les pédiatres, etc.

**Le lien social** : le Centre Socio-Culturel, l'Espace Jeunesse de la Ville, l'AGF

#### IV. **TRAVAIL AVEC LES FAMILLES**

##### 4.1 **L'accompagnement à la parentalité**

La parentalité peut se définir comme : « L'ensemble des savoir-être et des savoir-faire qui se déclinent au fil des situations quotidiennes en différentes postures, paroles, actes, partages, émotions et plaisirs, en reconnaissance de l'enfant mais aussi en autorité, en exigence, en cohérence et en continuité. » (Di Ruzza).

L'accompagnement socio-éducatif et le soutien à la parentalité proposés au Centre Parental se déclinent à travers :

- **L'observation** :

Dès l'admission au Centre Parental, l'équipe apprend à connaître la famille en instaurant un climat de confiance mais également en observant les relations intrafamiliales lors de visites à domicile, de temps d'activités ou encore d'entretiens individuels et familiaux. L'observation passe également par le récit de vie de la famille quant à son vécu parfois traumatique et aux attentes de cette dernière. L'équipe de professionnels peut également s'appuyer sur les observations des partenaires.

Le Centre Parental accueille de nombreuses familles monoparentales où le père est parfois absent de la vie quotidienne des enfants. Toutefois, il n'est nullement négligé. Les professionnels tentent de l'inclure dans l'accompagnement lorsque cela est possible.

L'ensemble des observations faite par l'équipe permet une réflexion collégiale lors de réunions hebdomadaires et ainsi de fixer des objectifs d'accompagnement tout en rendant le parent acteur de son parcours en le guidant dans les différentes démarches (santé, socio-professionnelle, soutien psychologique) qui lui permettront de renforcer ses compétences parentales ainsi que son statut personnel.

- **Une prise en charge personnalisée au regard des besoins spécifiques**

En fonction des observations de l'équipe du Centre Parental, les professionnels adaptent leurs interventions auprès des familles et de leurs besoins. Cela peut concerner le lien parent-enfant, les actes de la vie quotidienne (préparer un repas pour son enfant, rituel pour le coucher, ...), des entretiens individuels et familiaux au bureau, des temps d'actions éducatives ou encore l'accompagnement vers des partenaires extérieurs.

Le soutien à la parentalité passe également par un versant matériel. Pour y répondre, le Centre Parental met à disposition des familles des logements meublés et équipés.

La place de l'autre parents dans la vie des enfants est une problématique souvent rencontrée au Centre Parental. Ainsi les professionnels, en lien avec le Service de Protection de l'Enfance et en accord avec les décisions prises par le Magistrat pour les droits de visites et/ou d'hébergement, peuvent proposer des temps d'entretien au Centre Parental et veiller à l'exercice des droits de l'autre parents tout en s'assurant de la sécurité de l'enfant.

- **Des visites à domicile :**

Les visites à domicile sont assurées par l'ensemble des professionnels composant l'équipe du Centre Parental, à raison de plusieurs fois par semaine. Les professionnels peuvent intervenir sur une plage horaire de 6h à 20h en semaine, leur permettant d'être présents lors des moments clés du quotidien de la famille, à savoir les levers, temps de repas, les couchers, ...

Lors de ces interventions, les professionnels ont une double casquette. En effet, ces temps privilégiés leurs permettent d'observer les relations familiales, les compétences parentales et repérer également les points à renforcer. Par ailleurs, ils peuvent également être dans une guidance importante auprès des parents et peuvent être amenés à « faire avec » le parent, sans jamais se suppléer à ce dernier.

L'objectif de ces interventions est de renforcer les compétences parentales afin qu'ils gagnent en assurance et en autonomie dans la prise en charge au quotidien de leurs enfants en leur offrant un cadre adapté avec des repères sécurisés.

- **Un accompagnement auprès des différents partenaires :**

Les travailleurs sociaux peuvent proposer d'accompagner les familles lors de certains rendez-vous auprès des partenaires, l'objectif étant que la personne soit actrice de son parcours et puisse comprendre les services du droit commun et sur la manière de solliciter en cas de difficultés sociales, professionnelles et ce, notamment lors de leur sortie du Centre Parental. C'est pourquoi dès l'admission de la famille au Centre Parental, les professionnels se rapprochent des partenaires afin de créer un maillage permettant à la famille de s'appuyer dessus pour avancer le plus sereinement possible.

- **Des permanences quotidiennes :**

La présence accrue de l'équipe pluridisciplinaire du Centre Parental permet de rassurer les familles et offre la possibilité à ces dernières de solliciter les professionnels en cas de difficultés ou questions.

- **Des ateliers Parents - Enfant(s) :**

Les ateliers parents – enfants ont pour objectif de favoriser et de renforcer le lien entre le parent et l'enfant, en partageant un moment agréable et de loisir en famille. Ces ateliers se déclinent sous différentes formes : des temps ludiques peuvent être proposés, des sorties, des activités manuelles, etc... C'est l'occasion pour les familles de sortir d'un quotidien souvent anxiogène et de se retrouver pour partager de réels moments de complicité et de partage. L'équipe du Centre Parental propose ainsi un panel d'actions éducatives variées, en étant attentive aux demandes formulées par les familles et en lien avec leurs besoins.

- **Des espaces pour les parents:**

Des temps réservés aux parents sont organisés par l'équipe du Centre Parental. Ces moments sont essentiels pour les parents afin qu'ils puissent avoir un espace de parole. Ils permettent une prise de distance avec le quotidien et de prendre un temps pour soi. Cette année, ces temps ont eu principalement lieu en individuel et dans les locaux du centre parental. Des temps de sortie ont pu être proposés aux beaux jours.

- **Des actions centrées auprès des enfants :**

Les actions ont lieu principalement les mercredis après-midi pour les enfants scolarisés. Ainsi, sont proposées des temps autour du jeu, d'activités manuelles ou encore de sorties. L'équipe est sans cesse à la recherche de nouvelles activités à proposer aux enfants. Ces temps sont riches car ils permettent un réel échange avec l'enfant, la création de lien mais également d'observer l'enfant dans ses interactions avec ses pairs et ce, hors la présence des parents.

- **Des espaces collectifs aménagés :**

Un espace convivial est aménagé, il permet l'accueil des familles en favorisant les échanges avec les professionnels disponibles. Un espace de jeux est également présent pour les enfants.



- **Une ouverture vers l'extérieur :**

La durée de la prise en charge au Centre Parental étant limitée dans le temps, l'équipe du Centre Parental n'hésite pas à proposer des temps d'activités à l'extérieur ou à se rapprocher des partenaires locaux tels que l'Association Générale des Familles de Sélestat afin que les parents puissent repérer des lieux ressources. De plus, l'ouverture vers l'extérieur passe également par la mise en lien avec les différents partenaires sociaux, médicaux et professionnels présents sur le secteur de Sélestat.

#### **4.2 Le volet Emploi / Formation :**

Lorsque les familles arrivent au Centre Parental, il est évoqué la question de l'insertion professionnelle.

L'accompagnement socio-éducatif proposé au Centre Parental se veut global. Ainsi, les travailleurs sociaux accompagnent les personnes vers les partenaires compétents tels que Pôle Emploi, la Mission Locale ou encore les entreprises d'insertion (tels que la SAVA et Tremplins).

Lors d'entretiens individuels, les travailleurs sociaux accompagnent les personnes dans la rédaction de curriculum vitae et de lettres de motivation.

Par ailleurs, les personnes peuvent également solliciter l'aide de l'équipe pour la recherche d'offres d'emplois sur les sites d'insertion professionnelle.

#### **4.3 Le volet Logement :**

Le logement mis à disposition pour les familles est un lieu de vie temporaire qui permet d'une part une protection de potentielles menaces extérieures et d'autre part il représente un espace de reconstruction des liens familiaux.

Le temps de l'accompagnement permet de soutenir les personnes dans la gestion du logement (entretien de l'espace de vie, paiement de la Participation aux Charges en fonction des revenus des familles).

Lorsque la gestion du logement est acquise, les travailleurs sociaux guident les familles autour d'un projet de relogement en prenant en compte tant les besoins des familles que leurs ressources. Cet accompagnement peut se traduire par des démarches administratives et recherche de logement dans le parc privé ou le parc social.

#### **4.4 Le volet Santé :**

A leur arrivée au Centre Parental, certaines familles peuvent nommer un manque d'intérêt pour le soin, voir présenter des carences importantes. Ainsi, l'équipe veille à l'ouverture des droits à la sécurité sociale pour les familles. Il est à rappeler que les enfants confiés dans le cadre judiciaire bénéficient d'une couverture maladie par le biais du Service de Protection de l'Enfance.

L'équipe assure une veille permanente quant aux différents rendez-vous médicaux. Le partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile permet aux familles d'être reçues par des professionnels de santé qui peuvent répondre à leurs questions mais également observer le développement de l'enfant et préconiser des suivis spécialisés si nécessaire.

L'équipe repère un manque d'informations dans le domaine de la santé, ainsi la prise de rendez-vous auprès de structures de soins tels que Centre Médico-Psychologique ou encore de médecins spécialistes tels que dentiste, ophtalmologue peut représenter d'importantes craintes auprès des parents et des enfants, il y a nécessité de rassurer les familles et de les accompagner dans les démarches liées aux soins.

La loi du 14 mars 2016 vient renforcer le principe de prévention et créer le certificat médical à compléter par un médecin pour l'ensemble des enfants accueillis au Centre Parental. Ce document est à transmettre au Service de Protection de l'Enfance.

#### **4.5 Le volet vie sociale :**

L'insertion sociale représente un enjeu important dans le suivi mené auprès des familles. L'équipe du Centre Parental tente de proposer des actions collectives mutualisées avec les différents services d'Espérance, ces temps permettent de créer du lien en dehors de la structure d'accueil. Par ailleurs, l'accompagnement des familles auprès d'associations extérieures favorisant le lien social ou encore des partenaires socio-professionnels et médicaux permet une ouverture pour les familles. Il est à rappeler que cette ouverture est essentielle notamment pour préparer la sortie du Centre Parental.

#### **4.6 La place particulière de la micro crèche sociale :**

La Micro-Crèche Sociale veille à l'épanouissement de l'enfant, à son éveil ainsi qu'à son développement dans une approche individualisée centrée sur ses besoins. La structure d'accueil et le Centre Parental sont en lien grâce à l'intervention d'une Auxiliaire de Puériculture présente sur les deux structures et d'un temps de réunion en commun une fois par mois. L'équipe de la Micro-Crèche permet d'apporter un autre regard sur les enfants et leur développement mais également dans le lien parent-enfant notamment lors de sorties ou d'activités proposées par l'équipe.

Cette dernière invite régulièrement les parents à faire part de leurs observations et attentes quant à la structure d'accueil. En effet, les parents sont considérés comme les premiers éducateurs de la vie de leur(s) enfant(s). Cette place donnée aux parents est importante et permet une contribution supplémentaire dans le cadre du soutien à la parentalité proposé par l'équipe du Centre Parental.

#### **4.7 Activités proposées en 2020**

**Cette année d'autant plus, nous avons tenu à proposer aux familles des activités et de sorties tout en respectant les protocoles d'hygiène et de sécurité liées à la crise sanitaire et en privilégiant des temps individuels.**

##### **Ateliers pour les parents :**

- Café des parents
- Intervention du CIRRD autour des écrans
- Intervention du SMITCOM sur le tri des déchets
- Réunion des Résidents
- Ateliers cuisine : petits pots bébé faits maison
- Ateliers code
- Ateliers couture
- Ateliers scrapbooking album photo

##### **Ateliers pour les enfants :**

- Peinture
- Transvasement avec des coquillettes
- Collage
- Découverte bac sensoriel sur le thème de l'hiver
- Atelier pâtisserie
- Activités autour de la semaine du goût : création de set de tables avec des épices, loto des odeurs, bricolage de « mon assiette préférée », quizz découverte des fruits.
- Bricolages d'halloween + temps lecture
- Bricolage de Noël
- Ateliers pâtisserie : bredeles
- Jeux d'eau : transvasement

##### **Atelier parent-enfants**

- Atelier pâte à sel (empreinte des pieds bébé)
- Atelier lecture avec l'intervention de l'association Lire et Faire Lire
- Atelier fabrication masque de carnaval
- Atelier fabrication de pâte à modeler
- Atelier fabrication de bouteilles sensorielles

- Atelier massage bébé
- Atelier pâtisserie
- Activités manuelles sur le thème de l'automne avec des feuilles ramassées par les enfants
- Activités manuelles autour de Pâques.

**Ateliers familles :**

- Atelier confection de fèves + goûter galette des rois
- Confection de pompons
- Repas collectif : party crêpes
- Barbecue collectif
- Petit déjeuner collectif
- Spectacle de la compagnie juste-bien placée « Pépé de mirabelle » suivi d'un apéro.
- Atelier bredeles de Noël

**4.8 Sorties proposées en 2020**

Dans la continuité de l'accompagnement et afin de favoriser l'ouverture culturelle et sociale, vecteur d'intégration, d'apprentissage et de découverte de soi et des autres, des sorties culturelles sont mises en place. Ainsi, tout au long de l'année 2020, des sorties ont été proposées aux familles :

- Sortie au cinéma de Sélestat
- Sortie à la médiathèque de Sélestat
- Sortie à la piscine de Sélestat
- Sortie au Grubfeld de Sélestat
- Sortie au marché de Sélestat
- Sortie au Centre Equestre d'Albé
- Sortie à la patinoire de Colmar
- Sortie à Funnyworld à Kappel
- Sortie au parc de l'orangerie + zoo à Strasbourg
- Sortie à l'AGF éveil musical à Sélestat
- Sortie au RAI de Marckolsheim : initiation au cirque
- Promenade dans les vignes à Dieffenthal
- Promenade dans la forêt à Dambach-la-ville

## **Dynamique de site**

A la sortie du premier confinement, le partenariat avec l'association strasbourgeoise TOT ou T'ART, nous a permis de proposer un spectacle produit par la CIE JUSTE BIEN PLACEE.

Durant tout cette période nous avons assuré une continuité de service, mais nous avons dû faire l'impasse sur l'organisation d'activités ludiques et festives pendant plusieurs mois.

La proposition faite par l'association tôt au t'art pour amener la culture dans nos établissements en cette période morose venait à point nommé.

Nous nous sommes saisies de cette opportunité pour organiser cet évènement musical dans la cour qui fait la jonction entre le Centre d'hébergement et de réinsertion social et le Centre parental. Ainsi parents, enfants et personnes accueillies au CHRS ont pu y assister de leur fenêtre.

Toujours dans le souci d'insuffler une dynamique de site, nous nous sommes efforcés de créer des passerelles entre ces deux services, comme la co-organisation de session de code ou encore la confection de Bredeles.

Pour poursuivre cette démarche nous souhaitons en 2021, aménager un espace extérieur convivial partagé. Les personnes hébergées seront associées à cette réflexion et à la mise en œuvre.



## V. **DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION**

L'année 2020 a amené l'équipe à une nécessaire adaptation de nos pratiques, l'accompagnement proposé aux familles et les modalités d'interventions s'étant trouvés chamboulés du fait de l'épidémie de Covid-19. Au delà des différentes préconisations permettant de protéger au mieux les familles et les professionnels (gestes barrières, distanciation...), ce sont des modalités nouvelles qui sont à mettre en œuvre au cœur de nos accompagnements et nos interventions.

Il est toujours aussi important de pouvoir ouvrir la structure vers l'extérieur, tout au long de l'accompagnement, pour construire du lien social et éviter le repli sur soi. Le contexte sanitaire et les restrictions qui y sont liées (suspension de certains ateliers proposés par des associations du secteur, fermeture des lieux culturels ou de sport d'intérieur, multiplication des rendez-vous et démarches par voie téléphonique ou en visio) rend cet objectif d'autant plus complexe. Il reste cependant indispensable de continuer à travailler à cet objectif en l'adaptant aux possibilités du moment.

## VI. **PERSPECTIVES ET CONCLUSION**

Avec l'avènement de la nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace, le Centre Parental, qui occupe une position géographique centrale, se devra de répondre présent à des sollicitations nouvelles. Si nous accueillons déjà des familles issues des deux anciennes collectivités, nous aspirons à une homogénéisation des pratiques entre les deux territoires. Mais, à l'heure où l'on nous demande d'étoffer encore les services rendus dans le cadre de l'accueil, il nous faudra rester présent dans le dialogue et veiller à ce que la qualité de la prestation reste la priorité de tous.